

ANALYSES EN CAS DE VENTE OU D'ACHAT DE BOVINS

PRISE EN CHARGE par INNOVAL - Offre Garantie du Sanitaire : analyses réalisées dans les 60 jours précédant la vente du bovin 100% (vente à destination d'un élevage breton en ASDA verte). Dans les 30 jours suivant l'achat 50%.

SI VENTE OU ACHAT	OBLIGATOIRE	RECOMMANDÉ		
	BVD	PARATUBERCULOSE	NÉOSPOROSE	BESNOITIOSE
FEMELLE AYANT DÉJÀ VÊLÉ	<ul style="list-style-type: none"> > Bovin sans appellation non IPI ⁽¹⁾ = prise de sang PCR ⁽³⁾ > Si appellation non IPI ⁽¹⁾ = pas de prise de sang <p>⚠ au veau à naître si femelle gestante ⁽²⁾</p>	Prise de sang sérologie	Prise de sang sérologie	Prise de sang sérologie
GÉNISSE DE PLUS DE 12 MOIS JUSQU'AU PREMIER VÊLAGE	<ul style="list-style-type: none"> > Bovin sans appellation non IPI ⁽¹⁾ = prise de sang PCR ⁽³⁾ > Si appellation non IPI ⁽¹⁾ = pas de prise de sang <p>⚠ au veau à naître si femelle gestante ⁽²⁾</p>	PCR sur bouse	Prise de sang sérologie	Prise de sang sérologie
GÉNISSE DE MOINS DE 12 MOIS	<ul style="list-style-type: none"> > Bovin sans appellation non IPI ⁽¹⁾ = prise de sang PCR ⁽³⁾ > Si appellation non IPI ⁽¹⁾ = pas de prise de sang 	Prise de sang sérologie sur les mères des génisses vendues	Prise de sang sérologie	Prise de sang sérologie
MÂLE REPRODUCTEUR	<ul style="list-style-type: none"> > Bovin sans appellation non IPI ⁽¹⁾ = prise de sang PCR ⁽³⁾ + sérologie > Si appellation non IPI ⁽¹⁾ = sérologie pour mâle + 6 mois (+ 6 mois : recommandée) 	PCR sur bouse pour mâle + 12 mois	Prise de sang sérologie pour mâle + 6 mois	Prise de sang sérologie

(1) Vérification appellation non IPI : www.gds-bretagne.fr/mes-besoins/garantie-bvd ou mention sur l'ASDA.

(2) Si femelle gestante (en + de l'appellation non IPI) : sérologie BVD sur la femelle à plus de 6 mois de gestation cela garantit automatiquement le veau à naître, ou PCR BVD à réaliser sur le veau à naître.

(3) PCR BVD pour l'appellation non IPI : si bovin moins de 3 mois : PCR individuelle - Si bovin plus de 3 mois : PCR de mélange.

CES MALADIES ONT UN IMPACT SUR LE TROUPEAU

BDV

Perte de 31€ par 1000 litres de lait, avortement, mortalité veau

PARATUBERCULOSE

Perte de 13€ par 1000 litres de lait, mortalité adulte

NÉOSPOROSE

Joue un rôle dans 20% des investigations avortements répétés

Fusion ou reprise de troupeau ? Installation?

Contactez-nous pour un accompagnement santé spécifique :
02.99.87.36.36 • conseil_sante@innoval.com

N'oubliez pas de transmettre par courrier les ASDA accompagnées, si les conditions sont respectées, du document de dérogation IBR.